



### Phase 1. La caractérisation du territoire

C'est l'établissement du profil socio-économique du bassin qui décrit les acteurs de l'eau, leurs activités, leurs organisations et leurs besoins à un instant donné.

Il comporte une analyse des acteurs (démographique, secteur agricole, piscicultures, industriels, tourisme) et une synthèse socio économique.

### Phase 2. Elaboration du scénario tendanciel

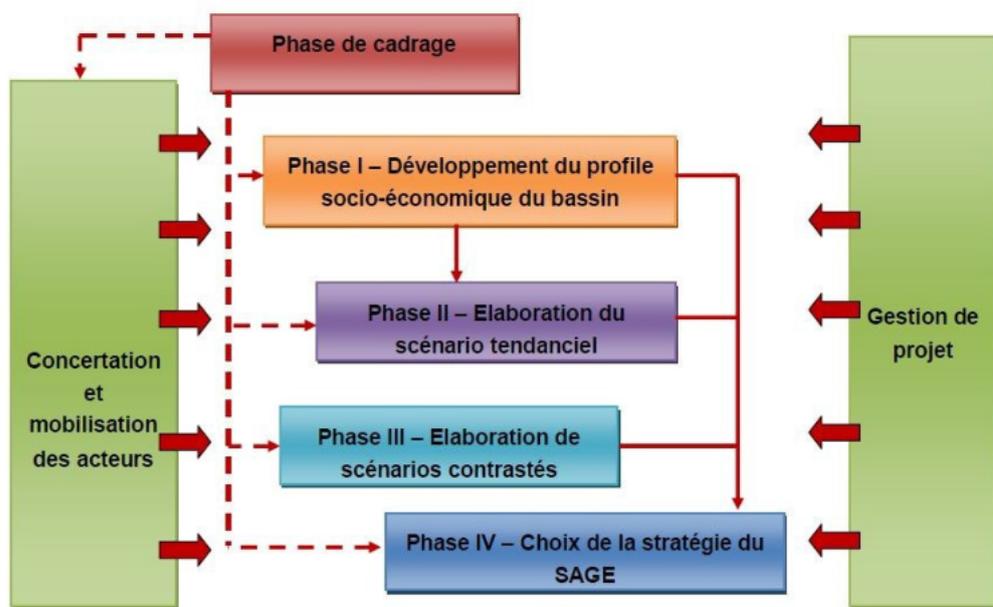
Ou répondre à la question : **quelle évolution probable à moyen terme des usages et enjeux de l'eau si aucune action n'est mise en place ?**

C'est le scénario de référence où il s'agit de dresser le portrait futur du territoire **si le SAGE n'est pas mis en place.**

L'objectif de cette étape est de **caractériser les futurs enjeux de gestion** des ressources en eau et des milieux aquatiques (Cf. Encadré ci-dessous).

### Futures évolutions et enjeux de gestion identifiés pour le SAGE Bièvre-Liers-Valloire

- Une meilleure maîtrise du risque inondation,
- Des projets ou changements de pratiques qui améliorent localement la qualité écologique des milieux,
- Une amélioration des paramètres physico-chimiques sur les rejets étant donné la faible capacité d'absorption et d'autoépuration des cours d'eau,
- Une pression quantitative sur la nappe mieux maîtrisée,
- Une gestion des Zones Humides permettant d'assurer leur conservation patrimoniale,
- Une amélioration des connaissances et de l'état physique (morphologie) des cours d'eau.



### De quel futur parle-t-on ?

L'analyse du scénario tendanciel s'attache à décrire les évolutions tendancielles du territoire à l'horizon 2027, dernière date dérogatoire de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) pour atteindre le bon état des eaux. Des zooms en 2015 (date d'atteinte des objectifs de la DCE) et 2021 (première date dérogatoire) sont également proposés.

← **Méthodologie** de l'élaboration des scénarios et du choix de la stratégie du SAGE.

### Phase 3. Elaboration de scénarios contrastés

#### (Phase en cours de finalisation)

Ou répondre à la question : **quelle(s) option(s) possibles d'intervention et quels différents niveaux d'ambition pour atteindre les objectifs de gestion durable des ressources en eau ?**

En effet, plusieurs stratégies d'intervention sont possibles. Chaque scénario aura des orientations différentes en termes d'ambition et d'intervention, mais ils auront tous pour objectifs de résoudre les enjeux du territoire et de répondre aux objectifs de la DCE.

Ces stratégies sont issues des différentes philosophies de gestion et ambitions présentes sur le bassin versant, grâce aux **2 ateliers d'acteurs** et aux **11 réunions par Mondes** qui se sont déroulées au cours de l'année 2012.



Atelier d'acteurs du 27 septembre 2012

## Phase 4. Choix de la stratégie du SAGE

Elle permet de répondre à la question : **quels sont les coûts et les bénéfices des différents scénarios contrastés proposés ?**

Chaque scénario sera évalué sur ses impacts techniques, sociaux, économiques et environnementaux.

Au cours de cette dernière étape, sera réalisé le 3<sup>ème</sup> **Atelier d'Acteurs** afin de présenter les résultats de cette évaluation. Une phase de concertation active avec l'ensemble des acteurs du territoire sera également mis en oeuvre afin de faire ressortir une stratégie commune.

Au terme de cette concertation, l'ensemble des résultats de l'étude socio-économique et environnementale **permettra à la CLE de choisir sa stratégie d'intervention.**

L'élaboration de la stratégie est une étape déterminante pour la rédaction et la mise en oeuvre du SAGE Bièvre-Liers-Valloire. La participation de chacun sera nécessaire afin que cet outil de gestion et de planification reflète au mieux les besoins des milieux et du territoire.

Parallèlement, la CLE a conduit deux études indispensables à cette étape d'élaboration, les résultats qui en découlent iront nourrir les différents scénarios envisageables. Ces études sont présentées ci-après.

## Etude d'Estimation des Volumes Maximums Prélevables en Bièvre Liers Valloire

Retrouvez l'ensemble des documents (résumés et rapports) sur [www.sage-bievre-liers-valloire.fr](http://www.sage-bievre-liers-valloire.fr)

### Pourquoi estimer les volumes prélevables en Bièvre-Liers-Valloire ?

Le territoire **Bièvre-Liers-Valloire** a été classé dans le cadre du SDAGE Rhône Méditerranée comme une zone en **déséquilibre quantitatif** en eau.

En effet, au cours des dernières années, au vu notamment des faibles débits observés sur les cours d'eau, les **arrêtés sécheresse** ont été régulièrement utilisés, alors qu'il s'agit en théorie de procédures qui doivent rester exceptionnelles.

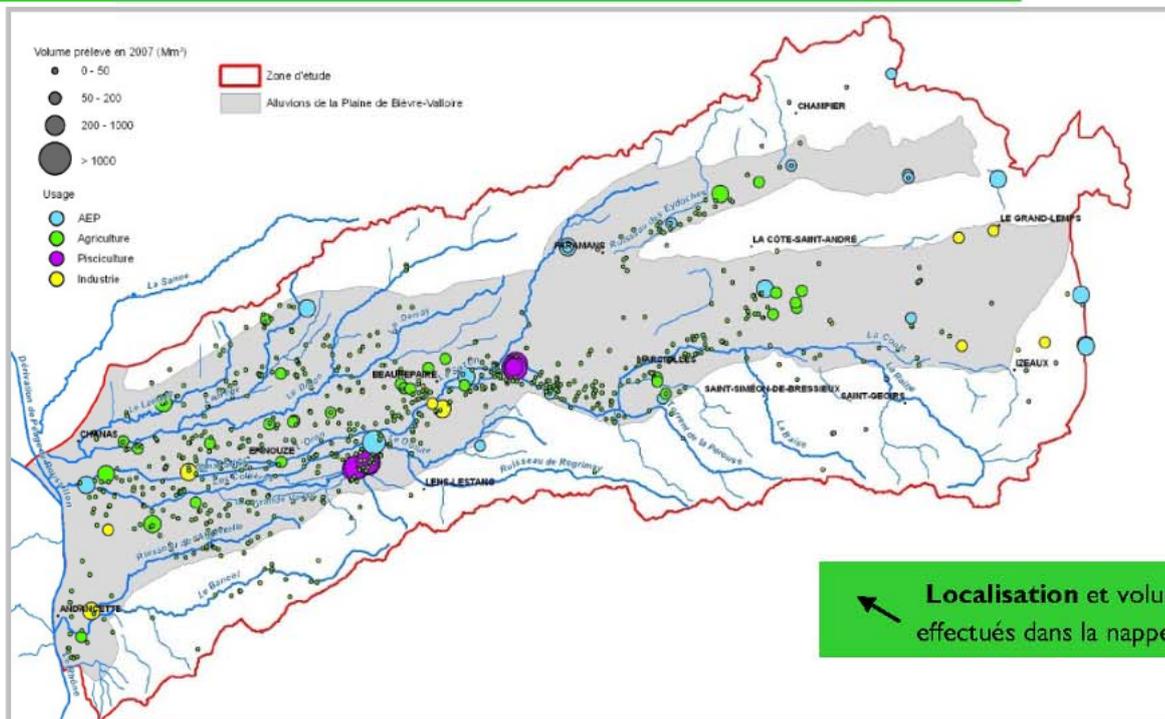


↑ **Les 4 grandes phases** de l'étude et les questions à résoudre (ARTEJIA, 2012).

A cette fin, de janvier 2011 à mi-2013, encadrée à chaque étape par un comité de pilotage constitué d'élus, de techniciens et des services de l'Etat, la Commission Locale de l'Eau (CLE) a mené cette étude afin d'estimer les volumes maximums prélevables tous usages confondus, c'est-à-dire les volumes pouvant être prélevés en **moyenne 8 années sur 10** tout en maintenant dans les cours d'eau le débit nécessaire à son fonctionnement.

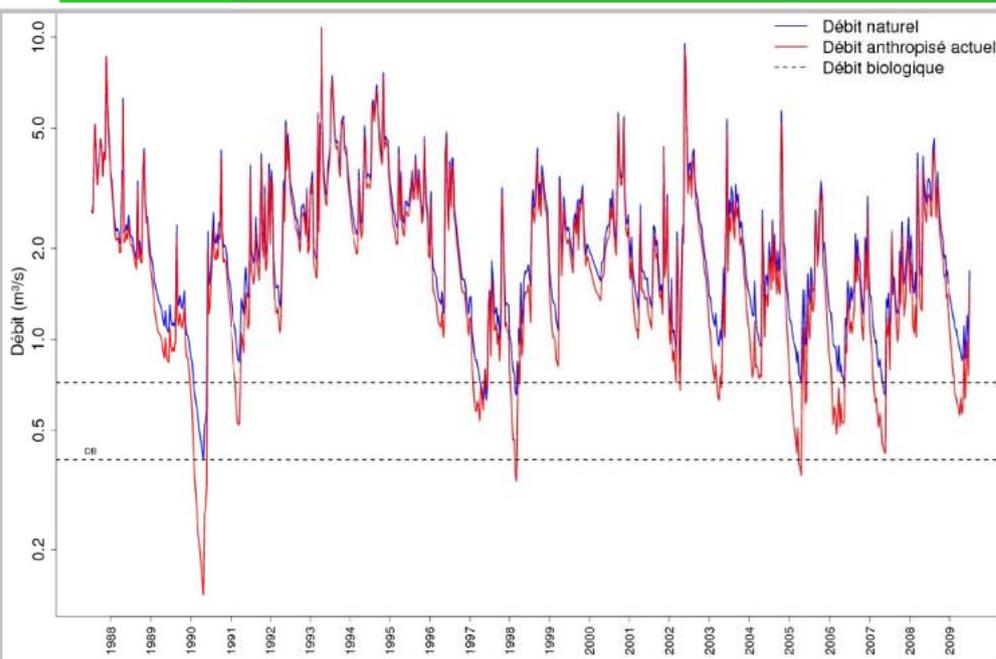
### Une estimation des prélèvements effectués sur le territoire

Au sein du territoire, **les cours d'eau et les eaux souterraines** sont très sollicités pour des usages variés, mais l'essentiel des prélèvements sont effectués dans la **nappe des alluvions fluvio-glaciaires** de Bièvre-Liers-Valloire. Les **prélèvements** sur le bassin sont **très variables** dans la saison et d'une année sur l'autre, du fait de la nature saisonnière des prélèvements, dépendant de la météorologie et de la variation des débits de sources.



### La caractérisation de notre ressource en eau ...

Le débit des rivières et le maintien des zones humides sont étroitement liés à la hauteur de la nappe des alluvions fluvio-glaciaires. Les paramètres débit et hauteur piézométrique ont été reconstitués par modélisation sur la période 1988-2009. La comparaison entre une situation influencée par des prélèvements (situation actuelle) et une situation hypothétique en absence de prélèvements et de rejets a été effectuée. L'influence des prélèvements souterrains sur le débit des cours d'eau, selon le positionnement des ouvrages, a pu ainsi être évaluée.



### ... Et l'évaluation des besoins du milieu aquatique !

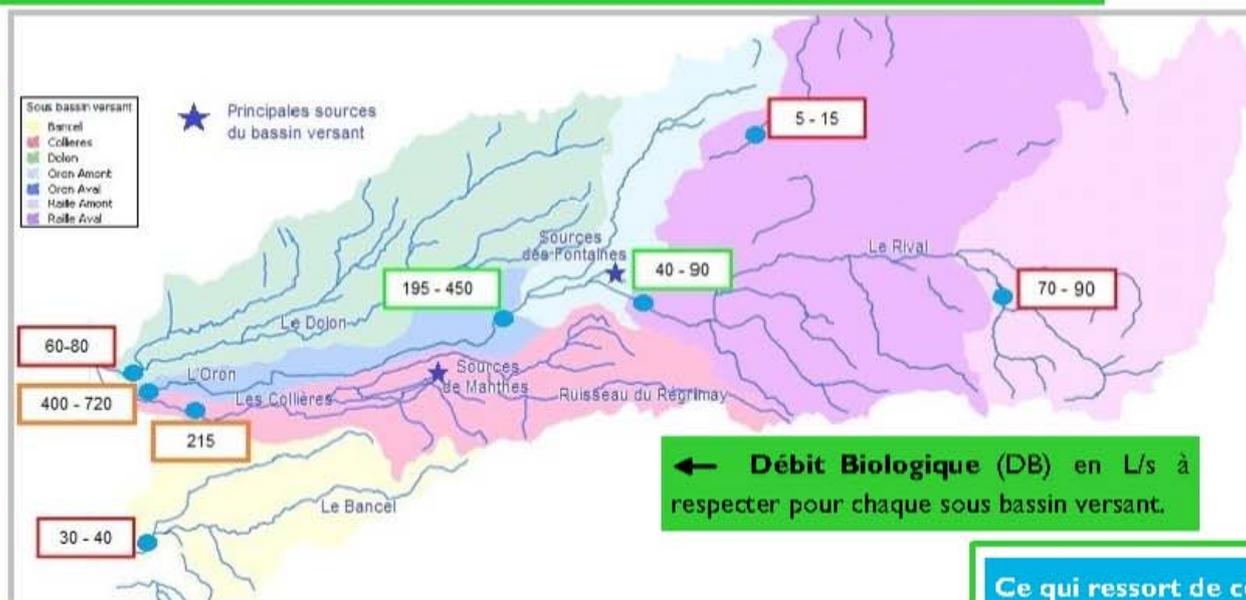
Le débit minimum à laisser dans les cours d'eau, pour garantir la vie des espèces aquatiques, est variable en fonction des espèces présentes, et limité par les contraintes naturelles.

Après un choix des espèces cibles représentatives du bon fonctionnement des cours d'eau (truite fario, vairon, loche franche, chabot), une gamme de débit biologique a été déterminé pour chaque sous bassin versant.

### ↑ Débits naturels et anthropisés (incluant les prélèvements) sur l'aval de l'Oron (ARTELIA, 2012).

D'après la carte des **Débits Biologiques**, on constate que les **conditions hydrologiques** en période d'étiage apparaissent globalement **peu contraignantes** (encadrés **vert**, le débit biologique est le plus souvent respecté) sur le bassin versant du **Rival Aval**, ainsi que sur le bassin versant de **l'Oron Amont**. Pour les **Collières** et **l'Oron Aval**, les conditions hydrologiques sont moins bien respectées (encadrés **orange**).

A l'inverse, ces mêmes caractéristiques hydrologiques apparaissent **contraignantes** (encadrés **rouge**, le débit biologique n'est pas toujours respecté) sur le reste du territoire (étiages marqués, morphologie moins favorable du lit recalibré et rectifié). Ce constat est observé sur les bassins versants du **Dolon**, du **Bancel**, des **Eydoches** ainsi que sur le secteur **amont du Rival**.



Il a été mis en évidence que la baisse de la piézométrie observée sur le bassin ces dernières années est essentiellement due à une **diminution de la recharge naturelle** (diminution des pluies efficaces) liée aux **conditions climatiques**. En situation de crise, les **prélèvements des activités humaines** contribuent pour leur part à **aggraver le déficit**.

La nappe de Bièvre-Liers-Valloire se trouve en **équilibre fragile** entre les prélèvements/rejets et les besoins des milieux naturels. Pour l'ensemble des cours d'eau du bassin, les **prélèvements et rejets actuels** semblent globalement acceptables du point de vue quantitatif. Par contre, pour les zones humides constituées autour des émergences de Manthes et des Fontaines, milieux remarquables et patrimoniaux du territoire, les **prélèvements** semblent accentuer de manière localisée la baisse du niveau de la nappe, limitant ainsi les fonctionnalités écologiques de ces milieux. Une meilleure connaissance du fonctionnement hydrogéologique de ces deux secteurs est indispensable.

### ... Et la poursuite au sein de l'élaboration du SAGE Bièvre-Liers-Valloire

Dans un contexte actuel d'équilibre fragile de la ressource, du besoin vital en eau pour les milieux naturels et les activités économiques du territoire, un processus de concertation, en coordination avec les services de l'État, sera mené avec tous les usagers pour la définition d'un plan de gestion de la ressource en eau et la répartition des volumes maximums prélevables.

## Etude des Zones Stratégiques pour l'Alimentation en Eau Potable Actuelle et Future

La nappe des alluvions fluvio-glaciaires de Bièvre-Liers-Valloire participe à 66 % de l'alimentation en eau potable des communes de la vallée (5,6 Mm<sup>3</sup> prélevés en 2009). Les conditions d'exploitation sont globalement satisfaisantes mais la ressource est très vulnérable aux pollutions et il existe très peu de solutions de substitution.

La nappe constitue donc une ressource majeure qu'il est nécessaire de protéger afin d'assurer les besoins actuels, mais également d'anticiper les besoins futurs en préservant des zones qui pourraient être exploitées dans le futur.

### Les objectifs de cette étude

- Identifier des zones pouvant potentiellement être sollicitées dans le futur (en fonction de leurs potentialités, qualités, vulnérabilités)
- Proposer des mesures d'intervention pour la préservation des zones identifiées (communication, concertation, préconisation de dispositions ou règles qui pourront être incluses dans les documents du SAGE)

Les zones identifiées ont été classées en 2 catégories, les **ZIA** (Zones d'Intérêt Actuel), zones déjà fortement sollicitées dont l'altération poserait des problèmes d'approvisionnement, et les **ZIF** (Zones d'Intérêt Futur), faiblement ou non sollicitées à ce jour mais à forte potentialité.

**14 zones stratégiques ont été identifiées et couvrent une superficie de 85 km<sup>2</sup>, soit environ 15 % de la superficie de la nappe.**

